



REÇU LE
- 7 JUIL. 2009
SOUS-PREFECTURE
de LANGON-GDE

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS**

Année 2008

PUBLIÉ LE
- 8 JUIL. 2009
Le Président

Rapport établi conformément à la loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite loi Barnier
et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000



1 - Territoire desservi

Le territoire de la Communauté de communes correspond au canton de Podensac :

Nom des collectivités adhérentes	Population dite totale au 1 ^{er} janvier 2009 (INSEE)
Arbanats	971
Barsac	2 001
Budos	688
Cérons	1 578
Guillos	385
Illats	1 229
Landiras	1 913
Podensac	2 620
Portets	2 146
Preignac	2 201
Pujols	741
Saint Michel	526
Virelade	869
TOTAL	17 868



2 – Compétences de la collectivité

Compétence statutaire de la Communauté de communes : « Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés ».

Compétences exercées	Filière	
	Déchets ménagers	Déchets recyclables
Collecte	Communauté de communes	Communauté de communes
Transfert/transport	UCTOM ¹	Communauté de communes
Traitement ou valorisation	UCTOM ¹	Communauté de communes

¹ UNION DES SYNDICATS CANTONAUX POUR LE TRAITEMENT DES O. M. DE LA BREDE ET PODENSAC



3 – Types de collectes

■ Ordures ménagères :

Modalités collecte : Porte à porte

Conteneurs d'une capacité de 120 l ; 240 l ; 360 l ; 660 l.

Fréquence de la collecte : Une fois par semaine dans chacune des communes de la Communauté de communes.

Planning des collectes d'ordures ménagères :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
PREIGNAC	PODENSAC	VIRELADE ARBANATS LANDIRAS PUJOLS SUR CIRON CERONS	ILLATS BARSAC	BUDOS GUILLOS ST MICHEL DE RIEUFRET PORTETS

■ Collecte sélective en porte-à-porte des particuliers :

Modalités de collecte : Porte à porte

Caissette jaune 70 litres : *journaux/magazines ; papiers/cartons ; bouteilles et flacons plastiques ; briques alimentaires ; acier ; aluminium.*

Fréquence de la collecte : Une fois par semaine dans chacune des communes de la Communauté de communes.

■ Collecte sélective en porte-à-porte des entreprises, commerce, collectivités...

☞ *Mise en place à compter de juin 2007*

Modalités de collecte : Porte à porte

184 bacs à couvercle jaune de 120 à 770 l : *journaux/magazines ; papiers/cartons ; bouteilles et flacons plastiques ; briques alimentaires ; acier ; aluminium.*

Fréquence de la collecte : Une fois par semaine dans chacune des communes de la Communauté de communes.

Planning des collectes de déchets recyclables :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
PODENSAC VIRELADE	GUILLOS LANDIRAS	CERONS ILLATS	PORTETS ARBANATS ST MICHEL DE RIEUFRET BARSAC PUJOLS SUR CIRON	PREIGNAC BUDOS

■ Collecte du verre en apport volontaire :

☞ Depuis le 1^{er} mai 2005, le verre est collecté uniquement en apport volontaire.

Modalités de collecte : 88 colonnes à verre sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Fréquence de la collecte : Vidage des colonnes 1 fois par mois ou à la demande

■ Collecte des encombrants :

Modalités de collecte : Porte à porte et Apport volontaire (déchèterie)

Fréquence de la collecte : Les encombrants seront ramassés une fois par mois. Les administrés s'inscrivent au moyen d'un numéro vert (0 800 132 232)



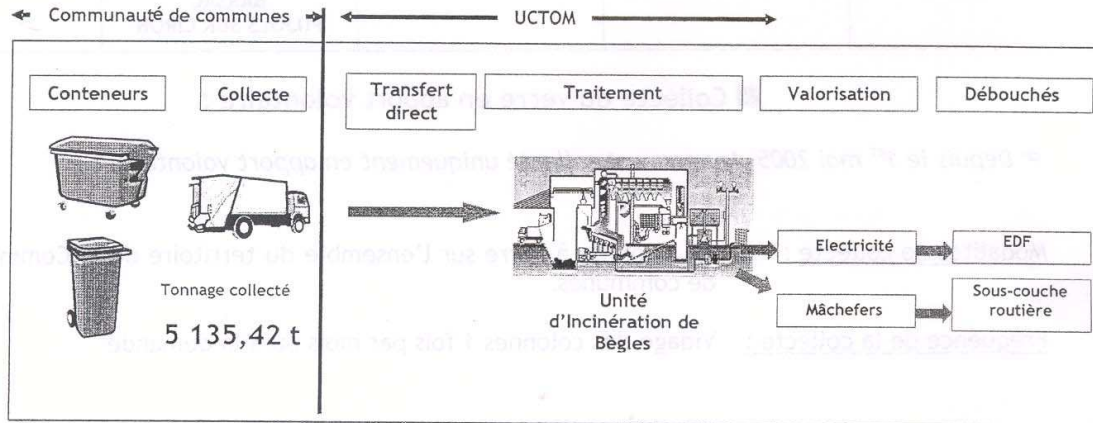
4 – Déchèterie

La déchèterie de Virelade est gérée par l'UCTOM. Les déchets admis à la déchèterie sont :

- ✓ Les déchets encombrants
- ✓ Les gravats de démolition
- ✓ Les déchets végétaux (déchets « verts »)
- ✓ Les matériaux recyclables (papier, carton, bouteilles et flacons en plastique, acier, aluminium, verre...)
- ✓ Les batteries
- ✓ L'huile de vidange



5 – Déchets ménagers : lieux de traitement, tonnages



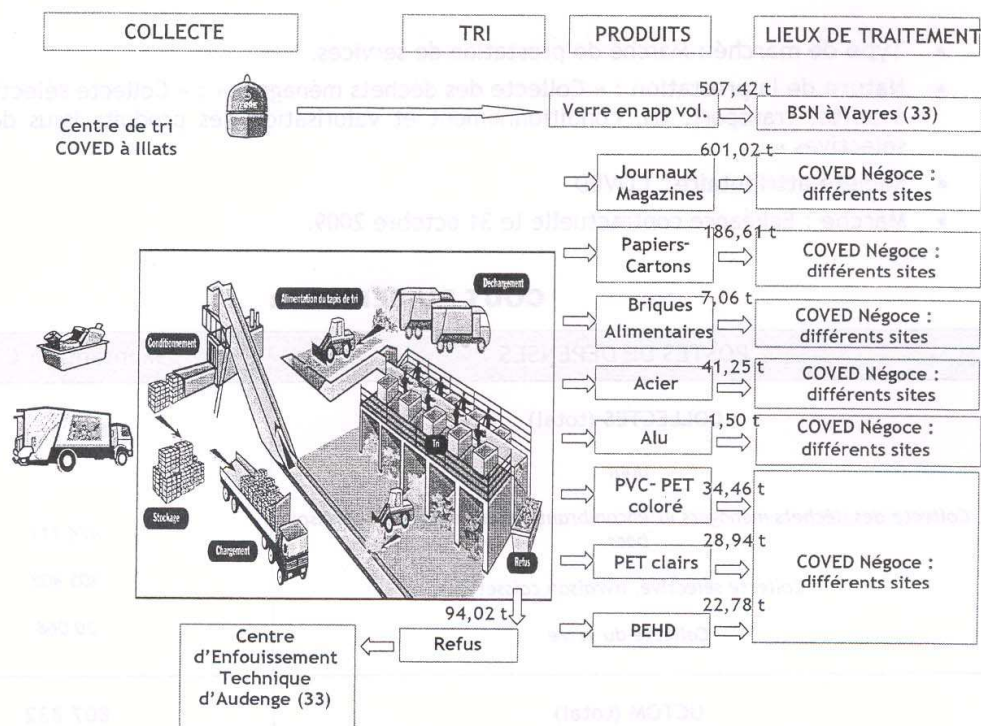
5 135,42 tonnes soit 287 kg/habitant¹ ont été collectées en 2008.

2007 : 5 133,68 t

¹ : 17 868 habitants



6 – Déchets recyclables : lieux de traitements, tonnages



1 431,97 t soit 80,14 kg/habitant¹ (hors refus) ont été collectées en 2008 soit une diminution de 5,4 % par rapport à 2007 (1 508,97t (hors refus))

Entre 2006 et 2007 : + 18,09 %

La part des tonnages de collecte sélective par rapport aux tonnages de déchets totaux est de 21,8 %. Elle était de 22,7 % en 2007.

¹ : 17 868 habitants



7 – Encombrants

Le tonnage des encombrants collectés en porte à porte est 55,33 t en 2008. Il était de 55,06 t en 2007. Les encombrants sont expédiés à l'Unité d'Incinération de Bègles comme les déchets ménagers.



8 – Indicateurs financiers

MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE :

- Type de marché : Marché de prestation de services.
- Nature de la prestation : « Collecte des déchets ménagers » ; « Collecte sélective en porte à porte, transport, tri, conditionnement et valorisation des produits issus des collectes sélectives ».
- Société attributaire : COVED
- Marché : Echéance contractuelle le 31 octobre 2009.

COÛT DU SERVICE :

POSTES DE DEPENSES	Montant en € HT
COLLECTES (total)	899 587
<i>dont</i>	
<i>Collecte des déchets ménagers et encombrants, maintenance et livraison bacs</i>	474 111
<i>Collecte sélective, livraison caissettes</i>	405 408
<i>Collecte du verre</i>	20 068
UCTOM (total)	807 832
<i>dont</i>	
<i>Traitement</i>	513 428
<i>Déchèterie</i>	266 934
<i>Fonctionnement</i>	27 470
Charges de personnel	30 271
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	1 737 690

INVESTISSEMENT (compris restes à réaliser) :

<i>Achats bacs OM</i>	<i>19 950</i>
<i>Achats bacs à couvercle jaune</i>	<i>9 100</i>
<i>Achats caissettes</i>	<i>6 426</i>
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT :	35 746

POSTES DE RECETTES	Montant en € HT
Redevance	1 230 052
Reversement budget principal	192 500
Soutien Eco-Emballages + Reprise matériaux	232 052
TOTAL	1 654 604
